

Réunion de lycée professionnel public.

07 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

#### I) ETAT DES LIEUX

- Voie professionnelle choisie par défaut pour les élèves en difficultés (voiture balai pour ceux qui ne réussissent pas). A contrario, elle est déconseillée à des élèves motivés pour cette voie mais d'un bon niveau en matières générales.

- Manque de place et de reconnaissance pour les activités manuelles et culturelles (technologiques).

- Voie professionnelle dévalorisée et mal reconnue (pas uniquement en terme financier, conditions de travail, horaires, et loisirs) \_exemple : secteurs où l'offre existe et où les jeunes hésitent parce qu'il n'y a pas de reconnaissance sociale (hôtellerie, bâtiment...)

Orientation trop précoce (effet d'entonnoir) »

En l'état actuel des choses, l'orientation correspond à une logique économique (emplois et non en terme d'épanouissement personnel)

Evolution du travail, des métiers et des conditions de vie (chômage)

Les connaissances sont vite obsolètes. Le travail d'exécution perd beaucoup de sa substance.

#### II) PROPOSITIONS

##### \*PRISE EN COMPTE DE L'ELEVE

- Classes passerelles (possibilité de passer de voie professionnelle à la voie générale ou inversement)

- Seconde professionnelle de détermination

- Socle commun de connaissances : culture générale, travaux manuels, approche des métiers, découverte du monde du travail

L'école doit s'appliquer à révéler et respecter les talents de chaque enfant selon sa personnalité

Accompagnement de parcours individuel d'orientation dans le respect de la personnalité.

##### \*FORMATION DES ENSEIGNANTS

Créer de nouveaux métiers dans l'école (les enseignants sont de plus en plus sollicités dans de nombreux domaines : social, éducatif,...)

Lors de la formation initiale en IUFM les enseignants devraient acquérir par la pratique une connaissance de l'entreprise par une immersion conséquente, suivie d'une formation continue dans la carrière.

##### \*PARTICIPATION DES ENTREPRISES

Accueil des élèves et des enseignants en entreprise (implication plus importante des entreprises, institutionnalisation du partenariat avec un statut de tuteur)

Organisation de forums de métiers dans tous les collèges

#### III) PRIORITE

TOUT ELEVE DANS SA SCOLARITE OBLIGATOIRE DOIT OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 5 A MINIMA.

TOUT ENSEIGNANT DOIT PENDANT SA FORMATION ACQUERIR PAR LA PRATIQUE UNE CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE (PRIORITE N°3).